

Spécification:	SPZ_4452_f
Edition:	05 / 2024
Version:	04
Page:	1 de 2

Spécification du produit

REOSAL® Sel régénérant fin Code-Nr. 4452

Particularités: Chlorure de sodium, finement cristallisé, humide, de qualité technique. Etant donné la destination finale de ce sel, sa fabrication est particulièrement surveillée au point de vue hygiénique.

Ce produit remplit les exigences de pureté des normes européennes **EN 973 (Type A)** et **EN 14805 (Type 1)**.

Utilisation: Comme sel régénérant d'installations d'adoucisseurs d'eau (échangeurs d'ions) pour le traitement de l'eau potable dans les maisons individuelles, dans la gastronomie, les hopitaux, les fromageries etc. Ce produit est autorisé comme précurseur pour la production de chlore actif à des fins de désinfection (**N° CPID 563643-73, N° fédéral d'homologation CHZN4763.K1**). Si REOSAL Sel régénérant fin est utilisé pour la production de chlore actif in situ, les conditions spécifiées en annexe à cette spécification doivent être respectées.

Composition de: matières sèches	Chlorure de sodium	NaCl	min.	99.9	%
	Insolubles		max.	0.01	%
	Sulfate	SO ₄ ²⁻	max.	500	mg/kg
	Calcium	Ca ²⁺	max.	20	mg/kg
	Magnésium	Mg ²⁺	max.	0.5	mg/kg
	Antimonium	Sb	max.	2	mg/kg
	Arsenic	As	max.	0.3	mg/kg
	Plomb	Pb	max.	1.0	mg/kg
	Cadmium	Cd	max.	0.10	mg/kg
	Chrome	Cr	max.	0.5	mg/kg
	Cuivre	Cu	max.	2	mg/kg
	Manganèse	Mn	max.	0.5	mg/kg
	Nickel	Ni	max.	0.5	mg/kg
	Mercure	Hg	max.	0.10	mg/kg
	Sélénium	Se	max.	2	mg/kg
	Bromure	Br	max.	25	mg/kg
	Antiagglomérant E 536	[Fe(CN) ₆] ⁴⁻	max.	10	mg/kg
	Teneur en humidité:	Perte de masse à 110 °C	H ₂ O	max.	3
Propriétés: physiques	Densité apparente:			1.3	t/m ³
	Granulométrie			0.1 – 0.9	mm
	Granulométrie moyenne			0.4 – 0.7	mm
Conditions: d'entreposage	Stocker dans des locaux secs et fermés.				
	Température de stockage			> 5	°C
	Humidité relative de l'air			< 70	%

Altération (stockage): Dans les conditions d'entreposage appropriées, ce produit a une durée de conservation illimitée. La durée d'entreposage dépend principalement des effets de l'environnement sur les emballages et de leur état.
Afin d'éviter la contamination par les poussières, nettoyer au besoin les sacs avant ouverture et vidage.

Emballage: 10 kg en sac polyéthylène.

Unité de livraison: Livraison sur EURO-palettes à 800 kg protégées par une feuille en PE.

Spécification:	SPZ_4452_f
Edition:	05 / 2024
Version:	04
Page:	2 de 2

Conditions d'utilisation: Seuls les produits REOSAL Sel générant en pastilles et REOSAL Sel régénérant fin commercialisés par les Salines Suisses SA et répondant aux directives EN 16401, EN 14805 (type 1) ou EN 16370 (qualité 1) peuvent être utilisés pour la production de chlore actif à partir de NaCl par électrolyse.

Instructions d'utilisation: La concentration de chlore actif doit être mesurée lors de la réalisation de la solution active in situ. Pour toute question, contactez le fournisseur de votre appareillage.

L'utilisateur est responsable de la dilution de la solution active pour les divers domaines d'utilisation ainsi que du respect des instructions d'utilisation du fournisseur de l'appareillage. Contactez le fournisseur de l'appareillage pour vous informer sur la méthode appropriée pour les différents domaines d'utilisation ainsi que sur le dosage efficace, si cela ne ressort pas clairement des instructions d'utilisation du fournisseur de l'appareillage.

REOSAL Sel régénérant ne peut être utilisé que pour la production in situ, autrement dit, la solution active doit être produite et utilisée directement sur place.

L'utilisation de solutions chlorées est liée à certains dangers, en fonction de la concentration. Comme la solution est produite sur place et parfois stockée, le « producteur in situ » devrait munir les conteneurs des mentions de danger correspondantes. En fonction de la concentration en chlore actif, les solutions actives produites in situ sont liées aux dangers suivants :

Chlore actif < 0.25 %

Non soumis au marquage obligatoire

0.25 % ≤ Chlore actif < 1.0 %

Pictogramme: ---
Mot clé: ---
Avertissements: H412
Consignes de sécurité: ---

1.0 % ≤ Chlore actif < 2.5 %

Pictogramme: GHS07
Mot clé: ATTENTION
Avertissements: H315, H319, H412, EUH206
Consignes de sécurité: P101, P102

2.5 % ≤ Chlore actif < 3.0 %

Pictogramme: GHS07, GHS09
Mot clé: ATTENTION
Avertissements: H315, H319, H412, EUH206
Consignes de sécurité: P101, P102

3.0 % ≤ Chlore actif < 5.0 %

Pictogramme: GHS05, GHS09
Mot clé: DANGER
Avertissements: H315, H318, H410, EUH206
Consignes de sécurité: P101, P102, P280, P305+351+338+P301

5.0 % ≤ Chlore actif < 25.0 % (avec chlorate < 1 % et bromate < 0,1 % dans la solution)

Pictogramme: GHS05, GHS09
Mot clé: DANGER
Avertissements: H290, H314, H410, EUH031
Consignes de sécurité: P101, P102, P280, P305+351+338+P301, P405

Mesures de premiers secours

Il est de la responsabilité du fournisseur de l'appareillage d'indiquer, dans les instructions d'utilisation destinées aux utilisateurs, les mesures de premiers secours spécifiques en cas de rejet accidentel d'une solution active de chlore. Des informations importantes relatives aux premiers secours en présence de chlore actif sont données, p.ex., dans la fiche de l'OFSP consacrée à l'eau de Javel.

<https://www.bag.admin.ch/bag/de/home/themen/mensch-gesundheit/chemikalien/chemikalien-a-z/javelwasser.html>

Renseignements en cas d'intoxication

ToxInfo Suisse téléphone 145 ou 044 251 51 51

Questions pour plus amples informations

Salines Suisses SA
Tél.: + 41 (0)61 825 51 51

Case postale CH-4133 Pratteln 1
verkauf@saline.ch

Certificats:



Système qualité certifié
ISO 9001 / Reg. No. H14932